

La lecture de l'avis d'opposition donné par le député de Halton-Wentworth démontre bien qu'il n'y a pas là pour la Chambre matière à discussion dans le cadre de notre Règlement actuel. Il en aurait été autrement si le député avait déposé une motion tendant à faire ordonner quelque chose par la Chambre à l'égard de ce crédit. Mais tel n'a pas été le cas. Il semble donc que ce soit là la seule procédure possible. S'il y en a une meilleure, nous recevrons avec plaisir toute suggestion permettant de tirer la question au clair. Mais pour l'instant, il ne semble pas y avoir d'autre solution possible.

**M. Lambert (Edmonton-Ouest):** Sans vouloir paraître contester, il me semble que le député de Halton-Wentworth a, en fait, donné avis de ramener le crédit 10b) de \$298,000 à \$100,000. Je ne sais si cela a été bien exprimé par les services du greffier, mais tel est du moins la motion. Cette motion a pour objet de ramener de \$298,000 à \$100,00 le montant du crédit. Voilà tout.

**M. Kempling:** Puis-je tirer un point au clair, monsieur l'Orateur? J'ai consulté les services du greffier à qui j'ai demandé de m'indiquer dans quelle forme je pouvais formuler mon opposition. J'ai supposé, à tort peut-être, que la voie qu'on m'indiquait aboutirait à un vote. J'ai consulté les services du greffier qui m'ont donné un exemple, une situation de fait, celle d'une motion du même genre qui a été déposée en 1972. J'ai suivi cet exemple, en ne modifiant que les circonstances du cas, et j'ai déposé l'avis sur le bureau à 6 heures. J'ai cru qu'en suivant ce conseil, je provoquerais un vote.

**M. l'Orateur:** Le député de Halton-Wentworth a procédé de la bonne façon. Il a été bien conseillé. L'initiative qu'il a prise et la méthode qu'il a suivie vont effectivement provoquer un vote à la Chambre sur ce poste distinct. Mais il s'agira non pas d'un vote sur une motion déposée par le député de Halton-Wentworth pour modifier le crédit, mais sur une motion du président du Conseil du Trésor tendant à l'adoption du crédit. Mais c'est là tout ce que la Chambre peut faire selon la procédure actuelle.

L'objection est parfaitement justifiée, selon moi; la présidence s'est déjà penchée sur la question bien des fois. S'il existe un moyen plus approprié et plus direct pour atteindre l'objectif visé, la Chambre serait certainement heureuse de le savoir. Cependant, sauf votre respect, je ne trouve pas le moment bien choisi pour résoudre le problème. La façon de procéder aujourd'hui est exactement la même que celle que la Chambre a adoptée lors des derniers travaux des subsides.

**M. Munro (Esquimalt-Saanich):** J'aimerais dire quelques mots au sujet du même rappel au Règlement, monsieur l'Orateur. Je suis venu à la Chambre...

**Une voix:** Malheureusement!

**M. Munro (Esquimalt-Saanich):** ... parce que je pensais que la procédure suivie ici était démocratique.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Munro (Esquimalt-Saanich):** Monsieur l'Orateur, j'ai quelque chose à dire et je veux qu'on m'écoute. On nous a présenté deux budgets supplémentaires. Je ne comprends pas pourquoi on ne peut pas faire adopter au départ tous les crédits nécessaires en même temps. Il y a eu le budget supplémentaire (A), maintenant il y a le budget

### Les subsides

supplémentaire (B). L'année prochaine, il y aura le budget supplémentaire (C). Il y aura trois ou quatre budgets supplémentaires.

Si l'on ne veut pas donner suite à la proposition de mon honorable ami de Halton-Wentworth, il ne reste qu'à proposer un amendement aux crédits contenus dans les prévisions du 22 mars qui ne font pas l'objet d'opposition et que nous avons ici. Nous devrions pouvoir exprimer notre opposition à certains crédits des prévisions budgétaires et demander qu'ils soient retirés ou supprimés. Je voterai contre, mais il doit y avoir méthode.

● (1800)

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Munro (Esquimalt-Saanich):** J'ai bien le droit de parler!

**Des voix:** Bravo!

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je suis disposé dans ces conditions à entendre le député sur une question de Règlement, mais il importe, il me semble, de bien préciser une chose. Le Règlement de la Chambre prévoit une procédure selon laquelle les prévisions budgétaires sont étudiées au comité, des amendements y sont proposés, etc. Si la procédure est suivie fidèlement, les prévisions budgétaires devraient être renvoyées à la Chambre avec des propositions d'amendement et ensuite être présentées à nouveau. Je ne mets point en doute le bien-fondé de l'objection du député qui a invoqué le Règlement, mais cette procédure est en vigueur déjà depuis quelque temps. Sans aucun doute, on peut apporter des suggestions pour l'améliorer, mais on y a eu recours à plusieurs reprises dans le passé, à la suite d'objections que d'autres ont soulevées.

Le bill des subsides sera présenté aujourd'hui au lieu de demain, à l'heure prévue pour le vote. En outre, le bill des subsides sera débattu demain à toutes les étapes. Nous nous éloignons de plus en plus de la procédure suivie jusqu'ici. Cependant, je tenais à bien faire comprendre qu'à l'heure actuelle, le Règlement précise que le devoir de la présidence est d'intervenir et de mettre aux voix, sans débat ni amendement, toutes les questions nécessaires pour disposer des prévisions budgétaires dont nous sommes saisis.

Le député veut en appeler au Règlement. J'ai donné la parole à trois députés pour le même motif. Mais une chose doit être claire. Nous ne devrions pas débattre de ce que nous faisons actuellement, mais revenir à l'ordre du jour. Quant aux améliorations à apporter à la procédure des subsides, il faut se rappeler que non seulement la procédure actuelle est en vigueur depuis quelque temps mais, en fait, que ces crédits supplémentaires ont été renvoyés à des comités permanents, que les députés de tous les partis ont pris part à ces séances, y ont discuté, ont proposé des amendements nécessaires etc. Nous en sommes donc à présent à l'étape finale.

La question soulevée par le député est cependant notée et continue d'être examinée dans le cadre de l'étude actuelle visant à améliorer la procédure, mais, là encore, nous ne pouvons régler entièrement la question à l'heure actuelle.